

Zeitschrift:	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber:	Société pédagogique genevoise
Band:	- (1896)
Heft:	3
Artikel:	Procès-verbal de la Commission chargée d'examiner le mémoire de M. Sigg, sur l'enseignement éducatif
Autor:	Grosgruin, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-237808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Vignier estime d'ailleurs que la réorganisation de l'apprentissage et celle de l'école complémentaire sont deux questions distinctes.

M. Baatard répond aux objections de M. Vignier en citant des passages de son rapport (pages 13 et 14 du Bulletin n° 2) et démontre que l'enseignement complémentaire manque son but s'il ne s'adapte pas étroitement aux besoins de l'apprentissage.

MM. Hunsinger et Golay appuient chaleureusement les conclusions du rapport de M. Baatard.

En votation, ces conclusions sont adoptées par l'Assemblée, sans modification et à l'unanimité.

3^e Rapport de M. Sigg sur l'enseignement éducatif.

M. Sigg est absent et n'a envoyé aucun rapport.

L'Assemblée charge MM. Hunsinger et Lagotala de se rendre immédiatement chez M. Sigg. Ces délégués reviennent, au bout d'une $\frac{1}{2}$ heure, avec la promesse que le rapport sera fait dans les huit jours. L'Assemblée décide de remettre à une commission le soin de voir la suite à donner à ce travail. Cette commission est composée du Comité, de M^{me} Choberg et Bossus, de M^{le} Métral et de MM. Sené et Golay.

En attendant le retour des délégués, MM. Sené et Mégard ont exposé quelques idées sur la diction et la lecture expressive.

Séance levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Louis GROSGURIN.

Procès-verbal de la Commission chargée d'examiner le mémoire de M. Sigg, sur l'enseignement éducatif.

La Commission a reçu le mémoire de M. Sigg, dans sa réunion du 16 avril.

Tout en approuvant d'une manière générale ce travail, elle prie M. Sigg de le compléter, avant de l'envoyer à M. Guex, en développant en quelques lignes les points suivants :

Il ne suffit pas que les facultés de l'enfant soient cultivées d'une manière rationnelle et harmonieusement développées pour faire de lui un être moral ; il faut encore que sa volonté soit orientée vers le bien.

L'Ecole a la mission de faire pénétrer dans le cœur de l'enfant le sentiment bien net, bien vif, de ses devoirs envers ses parents, envers son prochain.

Puissance de l'exemple et influence considérable de la famille; mesures que doit prendre l'Etat lorsque cette influence est démoralisatrice.

Le Secrétaire,
Louis GROSGURIN.

RAPPORT de M. SIGG sur l'enseignement éducatif.

Mesdames et Messieurs,

Au nombre des questions à traiter pendant le prochain congrès, figure la suivante :

L'enseignement éducatif.

a) Qu'entend-on par enseignement éducatif au point de vue psychologique ?

b) Montrer comment dans la pratique de l'enseignement toutes les branches du programme doivent concourir à l'éducation morale de l'enfant, servir à la culture du cœur et à la formation du caractère.

Disons tout de suite que la question ainsi posée est d'une ampleur telle qu'un simple rapport de quelques pages ne saurait avoir la prétention de l'examiner sous toutes ses faces, d'en analyser tout le contenu, en un mot, de l'épuiser.

Et puis, à voir la chose de plus près, l'enseignement éducatif n'est-il pas le seul problème de la pédagogie ?

Je crois ne pas me hasarder trop en disant bien haut que jamais au sein de notre Société pédagogique il n'a été question « d'enseignement » sans que le mot « éducatif » ne fût implicitement sous entendu.

Que l'on prenne quelle définition que ce soit de l'éducation, que ce soit celle de Stuart Mill, celle de Spencer ou une autre, toujours nous revenons au mot de Kant :